

14 mars 2018

M. Doan Van Tinh  
Directeur du centre de détention B14  
Trại Tạm Giam B14  
Thanh Liệt - Thanh Trì, Hanoi  
Viêtnam

Monsieur,

À la suite d'informations reçues de l'ACAT Canada, je tiens à vous alerter sur l'état de santé préoccupant de Monsieur Nguyen Trung Ton, actuellement détenu au centre de détention B14 à Hanoi.

Arrêté en juillet 2017, cela fait plus de sept mois qu'il se trouve en détention préventive. Malgré la fin de l'enquête préliminaire en décembre 2017, aucune date de procès n'a encore été fixée.

Depuis son arrestation, sa famille et son avocat n'ont été autorisés à lui rendre visite qu'une seule fois, au début du mois de février 2018, et ce malgré les dispositions de la loi vietnamienne qui prévoit d'accorder aux prisonniers une visite par mois.

Nguyen Trung Ton garde d'importantes séquelles des sévices subis lors de sa précédente condamnation, entre 2011 et 2013. Il a notamment développé des problèmes aux yeux ainsi que des calculs rénaux qui, faute de soins adaptés, pourraient s'aggraver. Pourtant, lors de leur récente visite, sa famille n'a pas été autorisée à lui apporter les médicaments dont il a besoin. Le pasteur souffre également de douleurs lancinantes aux jambes depuis une violente agression subie en février 2017 et il a besoin d'un suivi médical.

Dans ces circonstances, je vous exhorte, Monsieur le Directeur, en vertu de la *Constitution* de votre pays (article 71) et des engagements internationaux pris en ratifiant le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (article 7) et la *Convention contre la torture* des Nations unies qui interdisent formellement le recours à la torture et autres traitements cruels et inhumains, à bien vouloir :

- veiller à ce que Nguyen Trung Ton soit protégé d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements, et traité conformément à *l'Ensemble de règles minima* des Nations unies pour le traitement des détenus.
- veiller à ce qu'il puisse consulter son avocat et recevoir les visites de ses proches ;
- autoriser sa famille à lui faire parvenir les médicaments dont il aurait besoin lors de leur prochaine visite ;

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma haute considération.

---

c. c. :

M. Nguyen Duc Hoa  
Ambassadeur de la République socialiste du Viêtnam  
55 rue Mackay  
Ottawa, Ontario, K1M 2B2